

040

Aujourd'hui 31 mai 1868, Nom Maire de la commune de Combiers canton de Tavalette département de la Charente, nous étant rendu à Combiers en la Salle de la Mairie, à l'effet de présider le

Conseil municipal de cette commune; lequel a été convoqué par nous par lettres cachetées et remises à Dominique dans les délais prescrits par la loi, faisant connaissance que la réunion qui devait avoir lieu aujourd'hui était destinée aux travaux de la deuxième Session ordinaire de la présente année. Tout arrivé à midi en la dite Salle de la mairie, l'en indigné par nos lettres de convocation, et après avoir attendu deux heures il ne fut présent que Messieurs Jean de Saufond, Firmin Thomas, Dericq Martel et Biniens, voyant qu'aucun des autres membres du dit Conseil municipal ne se présentait, nous avons levé la Sienne et dressé le présent procès verbal le jour même et au susdit ./.

Le Maire de Combiers  
A. Augrange